

Le Petit Lauzertin

Septembre 2007
n° 70



Dépôt légal n°213 — Composition et impression : MAIRIE DE LAUZERTE
© photo Bernard Tauran

LE MOT DU MAIRE

La "judiciarisation" de notre société entraîne une accumulation de normes, de règlements et de lois que l'administration applique avec ferveur et sans discernement.

La prise de responsabilité relève de l'inconscience et le système bureaucratique étend sa chape sur toutes les initiatives.

Les assurances se gobergent et les malheureux lampistes doivent payer.

A chaque incident ou accident de la vie un peu médiatisé, au nom d'un principe de précaution galvaudé, on s'acharne à rajouter une couche de règlements.

Les lois existent pour harmoniser la vie sociale, non pas pour la tuer.

Sachons appliquer ces lois non pas à la virgule près comme beaucoup se complaisent à le faire mais dans l'esprit dans lequel elles auraient dues être conçues.

Alain Chauve

Nota Bene : Chaque foyer doit avoir reçu ce numéro spécial PLU du Petit Lauzertin. Si des personnes de votre entourage ne l'avaient pas reçu, des exemplaires sont à leur disposition en mairie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Théo Pierre Daniel ANGELIER, le 23 août 2007, chemin du Coin de Vignet

Timéo GAYRAL, le 24 août 2007, La Raterie



MARIAGE

Laureline HEESEN et Clément D'HUYSSER, le 1^{er} septembre



DECES

Mme Simone GAREL, le 05 juin 2007, Maison de retraite

Mme Huette SOULIE veuve SEMENADISSE, le 10 juin 2007, Maison de retraite

M. Robert HALL, le 11 juin 2007, Maison de retraite

Mme. Marie PRUDOR veuve CIRECH, le 15 juin 2007, Maison de retraite

Mme Simone BRUET née CHASSAING, le 20 juillet 2007, La Pépinière, Lauzerte

Mme Yvonne LECLERE, le 28 juillet 2007, Maison de retraite

Mme Marie-Antoinette BARREAU veuve GUIGNES, le 30 juillet 2007, Maison de retraite

Mme Jacqueline CASTAGNE, veuve ECHE, le 29 juillet 2007, Rue de la Garrigue, Lauzerte

M. Jean MOUSTROU, le 13 août 2007, Chemin du Coudounié, Lauzerte

Mme Jeanne LAGARDE veuve BERTY, le 19 août 2007, Maison de retraite

M. Philippe GRANDSIRE, le 17 septembre 2007, Place du Foirail, Lauzerte



INFOS MUNICIPALES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales !

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en Mairie.

Sont concernés les habitants de la commune qui ont changé d'adresse ainsi que les jeunes atteignant leur majorité (nés entre le 01 mars 1989 et le 28 février 1990) et les nouveaux lauzertins n'ayant pas encore sollicité leur inscription (quelle que soit la date de leur arrivée à Lauzerte).

Les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires.

⇒ Pour vous inscrire vous devez vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Le SARAPP vous forme à Lauzerte !!

Le SARAPP de Lauzerte (Site Antenne Rurale d'Atelier de Pédagogie Personnalisée) vous donne accès à la formation près de chez vous.

Initiation et remise à niveau en informatique, Internet, comptabilité, français, maths...

Préparation de concours, Cours d'anglais et de Français,

Langue Étrangère en cours du soir.

Possibilité de prise en charge des formations.



N'hésitez pas à vous renseigner à l'Association Quercy Pays de Serre, ou au SARAPP (locaux dans le Collège de Lauzerte) le mardi de 9h à 16h30, au 05 63 94 72 75.

A bientôt !

Sophie Spatarakis

Accompagnatrice Relais des Sarapp de Beaumont, Lauzerte et Grisolles

Permanences assurées en Mairie

Permanence du Maire : tous les mercredis de 18 à 20h.

CPAM (Sécurité Sociale) : 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.

CICAS (retraite) : prendre rendez-vous entre 9h et 12 h au 05.63.93.34.00.

CRAM (retraite) : tous les 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h.

CAF (Allocations Familiales) : 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 11h.

Bus à l'oreille (planning familial) : tous les 4èmes mardis de chaque mois au collège de 12h à 17h, et au village Place de l'Éveillé sur rendez-vous au 06-73-34-09-90.

Accueil anonyme et gratuit.

Permanences au Centre Médico - Social

Pour prendre rendez-vous auprès d'une assistante sociale, contacter directement le centre médico-social de Montaigu de Quercy qui intervient sur Lauzerte au 05.63.94.30.59.

Lauzerte dans le SIEEOM Sud Quercy

Nouveauté !

Tous les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (les DEEE) sont désormais recyclables. Rappelons tout d'abord qu'un DEEE est un appareil hors d'usage qui se branche avec une prise de courant ou qui fonctionne avec une batterie. Désormais deux solutions s'offrent à vous pour vous en débarrasser.

Pour les achats de remplacements, depuis novembre 2006 les vendeurs d'électroménager ont l'obligation de reprise dite du "1 pour 1". Ainsi, lors de l'achat d'un nouvel appareil vous pouvez désormais amener au point de vente votre ancien appareil de même type, même s'il n'est pas de la même marque. Il sera alors recyclé.

Pour les déchets de ce type que vous avez stocké chez vous, vous pouvez les amener en déchèterie. Après presque un an d'expérience, on y constate d'ailleurs que les gros électroménagers tels que les réfrigérateurs, TV, ordinateurs, sont bien assimilés en tant que déchets à recycler contrairement aux plus petits appareils tels les robots de cuisine, ou les accessoires électriques de salle de bain (ex : sèche-cheveux, tondeuse, chargeur de batterie,...) qui pourtant se recyclent aussi.

Bien des ressources naturelles et d'énergies pourraient être économisées grâce à un tri systématique de tous les DEEE alors à nous de gérer intelligemment nos déchets en recyclant désormais en déchèterie tous nos appareils usagés comportant ce petit logo :



Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter cet objet dans les poubelles habituelles car il doit être traité séparément.



Grand Nettoyage à Lauzerte !!

Juste avant les vacances scolaires, les 77 élèves de l'école primaire de Lauzerte sont passés à l'action en nettoyant les chemins qui bordent leur ville. Chaque classe a pris un chemin différent pour se rendre à la déchèterie d'Auléry située en bas du village. Sur leur parcours les enfants ont ramassé tous les déchets abandonnés dans la nature afin de les ramener à la déchèterie puis de les trier et déposer dans les conteneurs appropriés. Ce tri a été grandement facilité par les connaissances acquises au cours de l'année scolaire lors des deux animations par classe sur le thème du tri et du recyclage.

Ainsi l'enthousiasme des enfants a permis de collecter et de recycler plus de 100 kilos de déchets et encore les élèves étaient limités par le poids de leurs trouvailles qu'il fallait porter jusqu'à la déchèterie !



Objectif : Zéro piles dans les bacs jaunes et verts

*Une seule pile dans la nature pollue 1m3 de terre pendant 10 ans.
Pourtant actuellement seulement une pile sur trois est triée et recyclée dans la bonne filière.*



A Lauzerte vous disposez de nombreux points de collecte pour déposer vos piles usagées. En effet, la Mairie, l'Office du Tourisme, la Déchèterie et l'Ecole Martial Artis collectent les piles et complètent le maillage déjà existant des commerces de proximité. Les piles ainsi collectées sont ensuite dépolluées et recyclées.

N'oublions pas que pour que cela soit possible, un seul geste compte : notre tri !

Pour plus de renseignements sur les différents moyens de collecte ou sur les opérations ponctuelles, telles que la collecte des véhicules hors d'usage ou celle des plastiques agricoles usagés, n'hésitez pas à contacter le SIEEOM au 05 63 26 49 67.

INFOS AGRICOLES

DISPOSITIF DE TRANSFERT SPECIFIQUE DE QUOTAS LAITIERS SANS TERRE (TSST)

Un dispositif de transfert spécifique de quotas laitiers sans terre vient d'être ouvert dans le département. Cette mesure permet d'effectuer des transferts de quotas laitiers sans cession de terre contre paiement par les producteurs bénéficiaires de ces quotas. Ce dispositif est complémentaire à celui des ACAL (aides à la cessation d'activité laitière) traditionnelles, les sommes versées venant abonder les fonds disponibles pour le financement des ACAL.

L'acceptation à participer au dispositif de TSST ne garantit donc pas que le producteur demandeur de quota laitier se verra in fine attribuer du quota, et notamment pas à hauteur de sa demande.

Conditions d'accès au dispositif TSST :

Tout producteur de lait de vache disposant d'une quantité de référence laitière :

- Effectuant ou ayant effectué leur mise aux normes (pour les producteurs installés en zone vulnérable) ;
- Pour lesquels l'attribution de quantités de référence ne remet pas en cause :
 - la viabilité économique de leur exploitation,
 - la compatibilité aux normes environnementales.

Tout exploitant intéressé doit retirer un dossier à la D.D.A.F, à l'E.D.E. (Chambre d'agriculture) ou auprès de leur acheteur. Ce dossier dûment complété et signé doit être déposé à la D.D.A.F. avant le 31 octobre 2007.

DROITS A PRIMES BOVINS-OVINS 2008

Les imprimés de demandes et offres de droits à primes bovins-ovins 2008 et les formulaires «cession-reprise» sont disponibles à la DDAF.

- **Droits bovins : offres et demandes**

NOUVEAU : Les formulaires dûment complétés devront être déposés à la DDAF au plus tard le **30 novembre 2007**.

- **Droits ovins : offres et demandes**

NOUVEAU : Les formulaires dûment complétés devront être déposés à la DDAF au plus tard le **31 octobre 2007**.

Cession-reprise :

Un exploitant qui transfère la totalité de son exploitation peut transmettre directement ses droits sans passer par la réserve.

ATTENTION ! : La déclaration de cession-reprise doit être déposée par le cédant et le repreneur **avant la mutation** de l'exploitation et toujours **avant le dépôt de la demande de prime**.

Contact :

D.D.A.F. — Service Economie Agricole

140 avenue Marcel Unal – B.P. 955 – 82 009 Montauban Cedex — TEL 05 63 21 25 00

Semaine de la Sécurité Routière

Le petit village de la sécurité routière fait le tour du Tarn et Garonne

Du 15 au 22 octobre 2007 se tient la 8^e édition de la Semaine de la sécurité routière. Le thème central retenu pour cette édition est celui du partage de l'espace de circulation entre les différentes catégories d'utilisateurs avec pour slogan : **"Partager la route, c'est se mettre à chaque instant à la place des autres."**

Depuis 5 ans, au niveau national, de nets progrès sont enregistrés en matière de sécurité routière. Pourtant, le bilan concernant les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, usagers de deux-roues motorisés) reste encore trop lourd, particulièrement en milieu urbain. Ainsi sur les 4 709 personnes qui ont perdu la vie dans un accident de la circulation en 2006, on compte 535 piétons et 769 motocyclistes. Un grand nombre de ces accidents sont dus à des conflits d'usage.

Afin de sensibiliser les usagers locaux au plus près de leur territoire, et de mettre en application les engagements pris en mai 2006 lors de la signature de la charte de partenariat avec l'association des maires de Tarn et Garonne, un village itinérant de la sécurité routière se déplacera dans le département.

Le petit village de la sécurité routière sera ainsi présent le Mardi 16 octobre à Lauzerte, Place des Cornières.

Durant cette journée, le village accueillera tous les visiteurs intéressés entre 9 et 17 h, autour d'ateliers permettant entre autres, de repasser son code de la route, de tester sa vue, ses réflexes, de conduire virtuellement une moto, un cyclo, une voiture, de tester un choc à faible vitesse...

Une opération "Bon conducteur" sera menée en partenariat avec Radio Nostalgie pour détecter et récompenser les meilleurs conducteurs.

Médiathèque Intercommunale Pierre Sourbié

Rentrée littéraire à la Médiathèque

Animations et Expositions à venir

Du 25 septembre au 17 Octobre

Salle d'exposition de la médiathèque

Exposition de peinture "Primitif sur Bois" de Maître Jacques. (peinture sur bois selon la technique utilisée au Moyen-Âge).

Vendredi 12 Octobre à 20h30

Montbarla Salle Communale

Soirée musicale avec Valérie Ambroise – Chansons de Brassens.

Aux environs du 11 Novembre : Diffusion d'un documentaire sur la guerre de 14-18.

Simone Delbosq, que nous avons reçu plusieurs fois pour ses ouvrages, nous racontera son aventure dans le tournage de ce court métrage et animera une causerie sur ce sujet douloureux de la grande guerre. Nous vous communiquerons la date exacte ultérieurement.

Nous vous rappelons que vous pouvez venir librement visiter la Médiathèque et consulter les documents. L'inscription n'est obligatoire que pour l'emprunt de documents.

Heures d'ouverture : Mardi et Mercredi de 14h à 17h ; Jeudi de 16h à 19h ; Samedi de 9h à 12h. Tel : 05.63.94.70.03.

Site : <http://mediatheque.sourbie.free.fr>

Bonne rentrée à tous !

Pascale et Cathy



DANSÉLITE

Les cours de danse pour les enfants ont repris à Lauzerte depuis le 12 septembre, les mercredis après-midi de 14h à 15h30.

Les cours adultes se déroulent quant à eux le jeudi de 20 h à 21 h 30 tous les 15 jours. La reprise est prévue le 27 septembre.

Renseignements au 06.84.09.13.58 auprès de Grégory GUICHARD.



AIKIDO

La section Aïkido de l'ASCQB de Lauzerte a terminé sa saison en beauté. En effet, récompensés par des années de pratique assidue, deux de nos pratiquants, Roger et Patrick, ont passé dernièrement leur ceinture noire 1er dan avec succès. C'est un honneur pour le Club et une récompense également pour les efforts et les conseils de Serge et Gilles, heureux professeurs de cet art martial.

De plus la section enfants et adolescents (23 pratiquants cette année), ne démérite pas puisque tous ont passé leurs ceintures et les adolescents ont même reçu l'honneur de porter l'Hakama (large pantalon traditionnel japonais) dès la rentrée.

Vous qui ne nous connaissez pas encore, adultes (hommes et femmes), enfants (dès 6 ans) et adolescents, venez nous rejoindre en cette rentrée 2007 !

Horaires des Cours :

adultes débutants : lundi 20h – 21h30

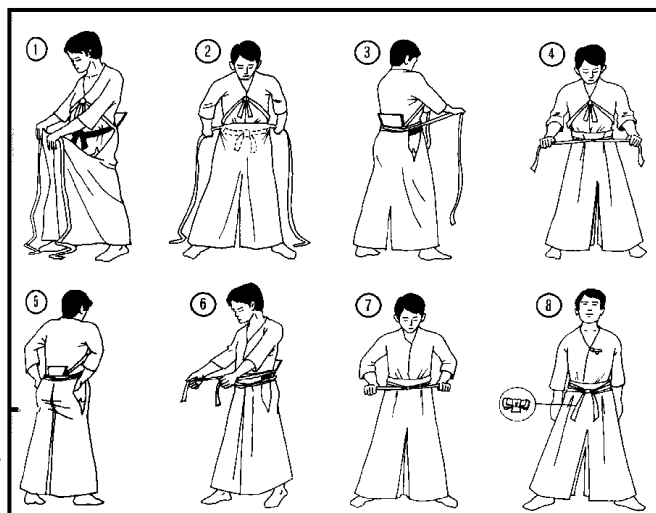
adultes intermédiaires : mercredi 20h – 21h30

enfants : mercredi 18h30 – 19h30

adolescents : mercredi 18h30 – 20h

Renseignements au 05 63 94 52 77.

Comment nouer son hakama en 8 étapes



YOGA AVEC LE PERSAN BLEU

Le Yoga, l'art d'être heureux ?...

La pratique du yoga ne demande pas d'aptitudes physiques particulières et s'adresse à tous, quelles que soient les motivations de chacun : maux de dos, stress, connaissance de soi, recherche spirituelle...

Le yoga libère des énergies subtiles et profondes et permet de se libérer des tensions inscrites dans le corps et dans l'esprit.

"L'être humain cherche partout à l'extérieur ce qui se trouve à l'intérieur de lui-même."

Cours hebdomadaires débutants et initiés, Séance mensuelle d'initiation à la méditation.

Association Le Persan Bleu – Françoise Bourget –

Renseignements et inscription : 05 53 06 90 31 / 05 65 31 82 17 (soir)





La Vie en Ovalie Quercy Pays de Serres

LAUZERTE Q.P.S.
XV

Une nouvelle saison commence pour LAUZERTE QPS XV.

Le club cher aux présidents Artasona et Bezombes va porter haut les couleurs de Quercy Pays de Serres dans le championnat régional.

A la tête du club nous retrouvons donc les présidents T. Artasona et JP. Bezombes, avec Mélanie Pradalier comme vice-présidente, B. Rey est président délégué. Le secrétariat est assumé par T. Bezombes (05 63 95 33 57), aidé par Mélanie Bertoïa. Marie-Line Aunac a la responsabilité de la trésorerie.

Tout est en place pour une bonne marche du club, les entraîneurs Manu Gomez et Eric Dantonna ont commencé à superviser les troupes et attendent les quelques retardataires.

Cette année, les quercynols disputeront la compétition en compagnie de St Lys, Cazères, La Salvetat, Vièlmur, Laissac, Seilh-Fenouillet, Carbone-Longage, Labastide-Beauvoir, Viviez.

En cette année de coupe du monde, le championnat débutera plus tard, le 14 octobre, par un déplacement à Viviez. Puis l'ouverture à Vignals se fera le dimanche 28 octobre avec la venue de Labastide-Beauvoir.

Déjà les anciens peuvent retenir cette date pour participer à leur assemblée générale.

Pour préparer cette compétition, le challenge Crédit Agricole permettra aux coaches M. Gomez et E. Dantonna de faire une revue d'effectif. Nos joueurs se déplaceront le 23 septembre à Bressols, équipe qu'ils recevront le dimanche suivant à Vignals. Puis le 07 octobre, ce sera le déplacement à Montech.

Voila un début de saison bien organisé, tout en vivant l'aventure de l'équipe de France en coupe du monde.

Les entraînements ont débuté, petit à petit les retardataires et les vacanciers vont venir rejoindre le groupe afin que tout le monde soit prêt pour faire une belle saison.

Ecole de rugby

Les navettes vont reprendre dès le 19 septembre leurs voyages entre Lauzerte et Valence d'Agen. Départ à 13h20 du Foirail avec une première étape à Saint Pierre De Nazac. Tous les jeunes, garçons et filles nés de 1992 à 2002, peuvent venir découvrir les joies du Rugby.

L'éducateur du club, Sébastien Falière (05 63 94 79 21), est à votre disposition pour tout renseignement, ainsi que pour les cadets. A Valence d'Agen chaque tranche d'âge est entraînée par un éducateur spécialisé.

Les juniors ont déjà repris le chemin du stade. Les juniors Balendrade, nés en 1989-1990, sont entraînés par C. Chinonis et B. Dutour. La saison passée, le parcours a été bon, mais cette année, il doit être meilleur. Jean Claude Fioretti, le responsable lauzertin de l'entente Lauzerte-Moissac-Valence d'Agen est disponible pour toute information (05 63 94 69 43).

Patrick Bezombes (05 63 94 60 77) encadre les juniors Reichel, nés en 1987-1988, de l'entente, entraînés par E. Chauve et S. Allix. Là aussi l'objectif est de faire mieux que la saison passée.

Un premier match amical face à l'équipe II de l'Avenir Valencien a permis aux entraîneurs de faire le point sur l'effectif des juniors.

Tous ceux qui veulent découvrir ou redécouvrir les plaisirs du sport roi peuvent s'adresser à l'un des responsables du club.

A tous les sportifs LAUZERTE QPS XV souhaite une bonne saison !

F.C. LAUZERTIN

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON !



ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du F.C. LAUZERTIN s'est déroulée le samedi 9 juin au foyer du club en présence de Monsieur CHAUVE, Maire de Lauzerte. Monsieur CARDINALI, Président et Monsieur BERNE, secrétaire, ont exposé le rapport moral de la saison écoulée. Ils ont regretté la relégation du club car celui-ci avait le potentiel pour se maintenir en excellence. Monsieur BERNE a demandé aux joueurs d'assumer des responsabilités pour la bonne marche du club. Tout le monde doit s'investir dans l'intérêt commun. Monsieur CARDINALI a ensuite présenté le nouvel entraîneur qui n'est pas un inconnu puisqu'il s'agit de Serge LALANDE, qui est resté quatre ans au club (1997-2001) et que l'équipe d'alors avait gagné le challenge Jutgla. Serge LALANDE a insisté dans son exposé sur trois points essentiels : ponctualité, travail et rigueur.

Un nouveau bureau a été élu pour la saison 2007/2008.

Voici sa composition :

Président : M. CARDINALI Guy

Co-Président : M. REYGADE Christian

Vice-Président : M. SALEVIEILLES Franck

Secrétaire : M. GLITI Mohamed

Secrétaire-adjoint : M. BERNE André

Trésorier : M. QUINTARD Emmanuel

REPRISE DE LA SAISON

Depuis le 23 juillet les entraînements ont repris sous la houlette de Serge LALANDE à raison de 3 séances par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Nos joueurs peaufinent leur condition physique et travaillent également le volet technique. Ces séances sont entrecoupées de matchs amicaux afin de mettre au point certaines combinaisons et trouver des automatismes entre les anciens et les nouveaux joueurs.

Durant l'intersaison quelques joueurs ont quitté le club mais les arrivées compensent ces départs. Nous souhaitons bonne chance

à ceux qui nous ont quittés et un très bon accueil à ceux qui nous rejoignent.

COUPE DE FRANCE

L'équipe fanion s'était qualifiée au premier tour en battant Grisolles (P.L.) sur le score de 2 à 1. Pour le second tour le tirage au sort nous avait désigné le MFC/TG 1. Ce match s'est disputé le samedi 18 août à Montauban au Stade G. Pompidou. Notre adversaire est devenu le club phare du département puisqu'il vient d'accéder à la division Honneur. Autant dire que nos chances de qualification étaient pratiquement nulles (5 divisions entre les deux clubs). Les Lauzertins ont été sévèrement battus, 7 à 1, mais ont très bien résisté en première mi-temps puisqu'à la pause le score était vierge de 0 à 0. Ils se sont écroulés en deuxième période. Bonne continuation au MFC/TG.

NOUVELLE STRUCTURE POUR L'ECOLE DE FOOTBALL

Pour la saison 2007/2008 une Entente entre les clubs de Bourg-de-Visa, Cazes-Mondenard, Chasselas, Montaigu et Lauzerte a été mise en place au cours d'une réunion qui a eu lieu le mercredi 8 août avec les responsables de chaque club. L'objectif premier était de donner à tous les jeunes la possibilité de pratiquer le football, cette entente concernant les catégories 13 et 15 ans. Pour préparer la nouvelle saison il a été convenu que tous les enfants de ces catégories se rassembleraient le samedi 8 septembre au stade de Lauzerte et disputeraient un petit match amical. Cette prise de contact à laquelle les parents ont été invités à se joindre leur a permis de faire connaissance avec les éducateurs qui encadrent leurs enfants. Un goûter pour les enfants et un apéro pour les parents ont clôturé cet après-midi sportif.

Centre de Loisirs "Quercy loisirs"



Mercredis et Samedis

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 12 septembre pour les mercredis ou samedis après midi des 6-10 ans. Hélène sera présente en initiation équestre, Linda s'occupera des petits (4-6 ans) le mercredi mais Jessica dont le contrat est terminé depuis fin août ne fera pas la rentrée, mais un grand voyage...

Au programme : découverte du poney, animations variées et jeux, goûter... avec pour

projets pour cette fin d'année la participation au spectacle équestre du 8 décembre et la mise en place du parcours nature.

L'accueil a lieu de 13h30 à 18 heures, avec possibilité d'aller chercher les enfants aux écoles de Lauzerte à 12 heures le mercredi midi et déjeuner sur le centre.

Ouverture pendant les Vacances de la Toussaint

(Fermé à Noël)

Tous les jours de 8h à 18 heures. A partir de 6 ans.

Projet : échanges intergénérationnels grâce à l'intervention des clowns de la Compagnie du bout du nez ... !

Renseignements : 05 63 94 63 46

QUERCY LOISIRS ADO

Le club reprendra ses activités dès la rentrée avec une réunion mensuelle de préparation des journées à venir. Les membres du club vont décider des actions à mener pour avoir les moyens supplémentaires pour financer les activités espérées, en principe le ski dont les sorties ont été annulées l'hiver dernier faute de neige, remplacées par la patinoire !

Les échanges avec les jeunes de Castelsarrasin qui ont été très sympathiques cet été, devraient continuer tout au long de l'année, sur un principe d'accueil des jeunes et de sorties communes.

Renseignements : 05 63 94 63 46



USL Tennis



Les cours reprendront le lundi à partir du 1er octobre, au gymnase, avec un nouvel entraîneur, Mathieu BONNAFOUS.

Horaires :

17 h pour les 5-7 ans

18 h pour les 8-11 ans

19 h pour le collège et le lycée

20 h pour les adultes

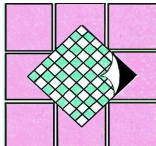
Tarifs 2007/2008 :

Cours pour les jeunes : 90 €/année (payable au trimestre)

Cours adultes, variable selon le nombre de participants

N'hésitez pas à en parler autour de vous, nous vous attendons nombreux !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Katia PRIEUR au 05 63 94 62 00 ou Isabelle FAVROT au 05 63 94 63 46.



Collège du Pays de Serres

Une rentrée bien remplie

COLLEGE DU PAYS DE SERRES

82110 LAUZERTE

Tél. : 05 63 94 65 44

Fax : 05 63 95 70 43

Le bilan de l'année écoulée témoigne, une fois de plus du dynamisme de notre établissement. Les élèves de troisième affichent un taux de réussite au Diplôme National du Brevet de plus de 93%, avec 3 mentions Très Bien, 5 mentions Bien et 17 mentions Assez Bien.

Ces excellents résultats placent une fois de plus notre collège dans le peloton de tête du département.

Coté orientation, 33 élèves de troisième iront en lycée et 23 élèves vers l'enseignement professionnel.

Par ailleurs, 34 élèves ont obtenu le diplôme de secouriste, 25 celui du brevet informatique et 32 ont passé avec succès leur B.S.R., dans le cadre de la formation dispensée par le collège.

A tous ces lauréats, j'adresse mes plus vives félicitations.

Côté culture, le spectacle de théâtre de fin d'année a enthousiasmé le public par la remarquable qualité d'interprétation du jeu de nos élèves acteurs. Le travail des artistes du Théâtre de la Mémoire des Lieux est d'un niveau exceptionnellement élevé pour une formation adressée à des scolaires. Les professeurs de français qui les accompagnent, reprennent et complètent cet enseignement. C'est ce haut niveau d'exigence qui a permis à nos artistes en herbe de tenir honorablement face aux lycéens lors du tournoi théâtral des lycées de Midi Pyrénées.

L'enseignement musical s'accorde au même degré d'exigence et la prestation de la chorale de Lauzerte, associée à celle de Moissac, lors du concert des "chœurs à l'ouvrage", dans la salle Eurythmie à Montauban, a ravi le public qui l'a longuement ovationnée. Les anciens de Lauzerte ont pu apprécier notre chorale, lors d'un concert donné à la maison de retraite. La soirée au collège, liée à la fête de la musique, a permis de mettre en valeur le talent de nos apprentis musiciens auprès de leurs familles.

Mais l'heure est désormais à la rentrée...

Le personnel du collège reste globalement stable mais notre équipe se verra tout de même un peu modifiée : Monsieur FAVANT, professeur de mathématiques, a obtenu une mutation au Lycée de Moissac. Il est remplacé par Mademoiselle BOUCARD, jeune agrégée de mathématiques. Madame TENES, notre gestionnaire, est partie pour la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, dès le 1^{er} septembre. Elle est remplacée par Madame DAYNIE, qui vient de réussir le concours. Monsieur DA COSTA, notre agent d'entretien des bâtiments, sera remplacé par Monsieur NOAILLES, qui vient du Lycée Ozenne à Toulouse. Madame PALIENNE, notre infirmière, prend sa retraite et sera remplacée par Madame BOUVIER, qui vient de Beaumont de Lomagne. Enfin, notre documentaliste, Mademoiselle CHABRIAC, qui a donné un grand vent de fraîcheur à notre C.D.I., vient d'obtenir une promotion au CRDP de Toulouse. Nous ne savons pas encore qui la remplacera.

Le point qui influencera le plus cette nouvelle année scolaire sera sans doute le chantier de rénovation du collège qui commencera, à la rentrée, par le troisième étage. Il faudra à chacun faire preuve de patience et de bonne volonté. Mais si le résultat est un collège plus agréable et confortable nos efforts en seront récompensés.

En attendant, au nom de la communauté scolaire et en mon nom personnel, je souhaite à tous une bonne rentrée pour une nouvelle année pleine d'activités enrichissantes.

Mme PERRIS, Principale du Collège Pays de Serres

LAUZERTE

Tarn et Garonne

Journée de l'Arbre & du Bois 2007

L'Arbre et la ressource en bois :
pépiniéristes, artistes et
artisans du bois,
animations, expositions



Présentation des filières
Truffe et Safran

exclusif :
édition d'un dossier safran
pour la 1ère fois en France

dimanche 25 novembre

Salle des Fêtes - 05 63 94 61 94